



PAM

CONCERTATION RÉGIONALE SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE
AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

COTONOU (BENIN) DU 11 AU 13 MARS 2009

Avis conjoint sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest (par les pays membres du CILSS et de la CEDEAO et leurs partenaires)

Les niveaux exceptionnellement élevés des prix des céréales locales et du riz importé pourraient entraîner des crises alimentaires localisées d'ici les prochaines récoltes

La production céréalière brute dans les pays du CILSS et de l'Afrique de l'Ouest est estimée à 56 378 000 de tonnes, soit une hausse de 17% par rapport aux récoltes de 2007. Ces niveaux sont globalement supérieurs aux moyennes des cinq dernières années. Au Sahel, la production céréalière se chiffre à 17 850 000 de tonnes. Cette production est en augmentation de 31% par rapport à la dernière campagne agricole et de 30% par rapport à la moyenne des 5 dernières campagnes. Le Sahel enregistre une production record de riz estimée à 2 670 000 tonnes contre 1 853 000 tonnes en 2007, soit un accroissement de plus de 44 % ; les plus fortes augmentations sont constatées au Burkina Faso, Gambie, Niger, Sénégal, Mauritanie et au Tchad.

La situation pastorale est bonne dans la région avec des disponibilités fourragères globalement satisfaisantes.

Malgré ces bonnes productions agricoles, assez suffisantes pour couvrir les besoins alimentaires immédiats au plan régional, les prix des céréales en ce début de campagne de commercialisation sont les plus élevés jamais observés. En dépit d'un approvisionnement correct sur la majorité des marchés de la région, les prix nominaux des céréales sont supérieurs à ceux de 2004-2005, qui avaient engendré par la suite la dernière crise alimentaire dans la région. Le prix nominal de mil en février 2009 sur certains marchés était supérieur de 30 à 50% à la moyenne des cinq dernières années et aussi supérieur d'environ 20% aux prix de février 2005. Jusqu'en juin 2008, les tendances haussières les plus marquées avaient concerné essentiellement le riz et le blé, les deux principales céréales importées dans la région. Les prix des céréales locales (mil, sorgho et maïs) ont atteint des niveaux exceptionnellement élevés au moment où on s'attendait à leur baisse saisonnière pendant la période des récoltes entre octobre 2008 et février 2009.

En plus des facteurs structurels locaux, ceux liés au marché mondial des produits importés et la combinaison d'autres facteurs conjoncturels liés aux marchés nationaux et régionaux des céréales locales permettent d'expliquer la hausse des prix : les mutations récentes au niveau des productions au plan local, national et régional, la demande locale, nationale et régionale, les mouvements de reconstitution des stocks de sécurité alimentaire, la parité monétaire, le fonctionnement des marchés en rapport avec le comportement des acteurs et l'évolution du pouvoir d'achat des ménages. S'il reste encore difficile d'expliquer avec certitude la part de chaque élément dans la dynamique actuelle des prix, il est de plus en

plus évident que la hausse des prix des denrées alimentaires importées, principalement le riz et le blé enclenchée depuis 2006-2007 s'est transmise sur ceux des prix des céréales locales. Cette transmission s'est faite plus rapidement selon le degré de dépendance du pays ou de la zone à l'égard des importations.

Aujourd'hui, les niveaux exceptionnellement élevés du prix du riz importé, devenu même plus cher que le riz local, constituent une opportunité pour le développement de la production du riz local, mais ne permettent plus aux populations de reporter leur consommation de céréales locales sur le riz. C'est moins l'allure de la hausse des prix des céréales locales qui constitue un problème, que la difficulté nouvelle pour les populations de trouver du riz devenu très cher, comme céréale de substitution pendant la prochaine période de soudure (juin-septembre). Malgré une appréciation générale du prix des animaux à l'heure actuelle, les termes de l'échange pour les éleveurs vont s'éroder avec la hausse du prix des denrées alimentaires et de l'aliment bétail notamment dans les zones d'insécurité civile au nord du Sahel.

Par conséquent, le maintien de la hausse simultanée des prix des céréales locales et celui du riz importé pourrait entraîner des crises alimentaires localisées d'ici les prochaines récoltes, principalement pour les groupes sociaux à revenus faibles et dépendant totalement des marchés pour leur approvisionnement.

Pour faire face à cette situation, il est impératif d'assurer un approvisionnement correct des zones structurellement déficitaires. Au même moment, il faut favoriser l'accès à l'alimentation des populations les plus démunies aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, par des interventions sur les marchés et des opérations ciblées dans le but d'augmenter l'offre domestique des produits céréaliers et les revenus.

Malgré une légère amélioration dans la plupart des pays au cours des trois dernières années, la situation nutritionnelle reste toujours préoccupante en Afrique de l'Ouest. Elle pourrait rapidement se dégrader dans les prochains mois à cause des difficultés d'accès. Par voie de conséquence, il est important de renforcer la surveillance et les actions nutritionnelles.

Compte tenu de tout ce qui précède, il est recommandé :

Aux PAYS de :

- Tenir leur engagement à financer les dispositifs nationaux de collecte des statistiques agricoles conformément aux conclusions de la Conférence régionale sur le dispositif diagnostic permanent (DIAPER) organisée à Dakar en 2000 ;
- Maintenir une veille sur la hausse des prix et les flux transfrontaliers et préparer les outils d'atténuation en cas de scénario du pire (fortes hausses des prix pendant la période de soudure).

Aux CILSS de :

- Organiser une seconde Conférence politique, en collaboration avec la CEDEAO et l'UEMOA, sur les statistiques agricoles et la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire ;
- Appuyer l'harmonisation de la collecte et de l'analyse de l'information sur la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

A l'UEMOA et à la CEDEAO :

- Appuyer le CILSS dans le développement et l'application de méthodes harmonisées de collecte, de traitement et de diffusion des données sur les tubercules, les racines, le bétail-viande, les oléagineux et les produits maraîchers ;
- Soutenir le CILSS dans le processus d'extension de son expérience en matière de système d'information et d'alerte précoce au niveau des pays non membres du CILSS.

Aux Partenaires techniques et financiers :

- Veiller au respect des principes de subsidiarité et des avantages comparatifs au niveau régional et international dans l'appui aux dispositifs de surveillance et d'alerte précoce ;
- Soutenir la coordination et le dialogue inter-OIG dans la sous-région et entre ces OIG et les organisations internationales pour un consensus et une lecture commune de l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Fait à Cotonou (Benin), le 13 mars 2009

La rencontre